

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GUICHE

Jeudi 28 Avril 2022, salle de réunion mairie de La GUICHE 20H

Présents : Jocelyne MOLLET, Gérard SCHALL, Alain LAROCHE, Isabelle LONGUEVILLE, Alain DA SILVA, Jérôme COGNARD, Pierre SIMONNOT, Daniel GUINGAND, Annick SURIVET, Tom GAUTHIER

Absents : Anthony DECERLE (pouvoir donné à Jocelyne MOLLET)
Lucie DEBARNOT (pouvoir donné à Isabelle LONGUEVILLE)

Secrétaire de séance : Annick SURIVET

Prochaine réunion : Vendredi 3/06/2022, salle de réunion de La GUICHE à 20H.

- ❖ Approbation à l'unanimité du PV de la dernière réunion.
 - ❖ Intervention Monsieur PACBAZ (immeubles) : présentation du cursus de Monsieur PACBAZ.
Présentation de son projet de réhabilitation des logements :
 - Ne désire pas faire des logements sociaux, plutôt des logements de gamme moyenne pour familles avec enfants et personnes âgées autonomes.
 - Nom : « Résidence de la nature »
 - 20 appartements dans les 2 immeubles, dont 3 appartements avec chacun 4 chambres.
 - Garde la même disposition et les mêmes façades qu'actuellement mais fait quelques modifications intérieures (exemple : ouverture de la cuisine sur la pièce de vie)
 - Une partie des garages pourraient être transformé en ateliers d'artistes
 - Potagers pour les résidents et endroits de détente autour des bâtiments (exemples : table de ping-pong, barbecue...)
 - Des caves seront gardées dans un immeuble et dans l'autre pourraient être transformées en salle de sport, salle de réunions, etc...
 - Possibilité d'appartements meublés pour les personnes ayant une personne proche résidant à l'hôpital ou pour des personnes travaillant comme saisonniers dans la région
 - Travail de réhabilitation fait avec les artisans de la région dans la mesure du possible
- Demandes faites à la commune :
- Mise à disposition des ateliers d'artistes à la commune qui pourraient gérer les bâtiments et trouver des artistes à résidence
 - Mise à disposition des employés communaux pour prendre en charge l'entretien des espaces verts de cette résidence
 - Mise à disposition de l'appartement au-dessus du restaurant « Le Pré Vert » pendant les travaux sur une période de 6 mois à 1 an, à partir de Juin 2022
 - Changement de PLU pour une parcelle non constructible actuellement qui doit être passé en zone constructible
- Prévoir prochaine réunion pour reparler des demandes.

- ❖ Intervention Thierry DEMAIZIERE sur la gestion des déchets (vice-président de la Communauté de Communes du Clunisois, vice-président du SIRTOM) : désire connaître le ressenti de la population depuis la mise en place du nouveau mode de triage en Février 2022.
 - Problème de certains bacs jaunes qui débordent : manque de passages ?
 - Problème avec les bennes à verre et à papiers qui débordent parfois
 - Problème de bouchons de poubelles collectives cassés qui ne sont pas remplacés malgré le signalement effectué
 Il est en projet la réalisation d'une tournée test sur 4 mois sur certaines communes pour le ramassage des bacs gris (commune de La Guiche non concerné).
 Demande de nouveaux bacs de regroupement au SIRTOM à prévoir.

- ❖ Demande de drainage : Norbert REY : rencontre des difficultés pour l'entretien de sa haie car présence d'un fossé → voir si possible de poser des tuyaux de drainage et de les redescendre dans le caniveau qui se trouve plus loin. → à revoir avec la commission voirie/travaux.

- ❖ B.G.I : Monsieur CHEVALIER (avancement des travaux) : présence d'un maître d'œuvre. Bac de rétention d'eau à prévoir sur un terrain de la commune. On note un certain retard dans l'avancée des travaux car publication de nouvelles normes qui modifie la construction.
 Démarrage de l'usine prévu au Printemps 2023.

- ❖ Bascule : la place stationnement handicapé sera déplacée sur l'emplacement de la bascule : à faire si possible avant l'été.
 La petite bascule sur le côté et le bâtiment comportant le mécanisme reste en place.
 → Devis à demander à Jérôme TOUZET.

- ❖ Mur (à côté de la Boîte à Jo) : Madame FRIZOT prend en charge la réfection du mur dans une limite de 3 000 €. Devis Sébastien GERMAIN et maçonnerie PROST en attente.

- ❖ Eboulement de pierres chez Ludovic GROS : ne peut pas faire les travaux faute d'argent. Est conscient du danger.
 → voir pour prendre un arrêté de mise en danger d'ouvrage.

- ❖ Plan cadastral : tout le cadastre est sur internet. Recherche à faire sur *géoportail-urbanisme*.

- ❖ Site internet de la commune ne fonctionne plus depuis un certain temps car la facture à l'hébergeur du site n'a pas été réglée. Facture payée donc le site devrait redémarrer assez rapidement.

- ❖ Ligne de trésorerie à reprendre car :
 - Retard dans l'assainissement et factures payées
 - Pas de versement de la subvention FEADER pour les travaux fait dans la salle des fêtes
 - Déficit de 27 000 € sur le budget lotissement

- ❖ Transport scolaire : devenir du bus : à ce jour la Communauté de Communes du Clunisois reverse 6 500 € de dédommagement pour le bus. A partir de la rentrée prochainement la Communauté de Communes du Clunisois perd cette compétence qui passe au Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté.

2 solutions s'offrent à la commune :

- Soit le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté n'inclue pas la commune dans le futur schéma de ramassage de transport scolaire et ne nous rembourse pas les frais du bus
- Soit le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté prend en charge la commune de La Guiche avec un bus affrété par leur soin et décide des lieux de pose et dépose des enfants. Dans ce cas quel est le devenir du bus de la commune ?

- ❖ Stage tennis : enfants des écoles : stage sur 6 interventions, organisé par le TC SBG, payant. Demande une participation de la commune. 14 enfants pourraient bénéficier de ce stage.
Votants : 12 OUI (à la participation financière) : 12
NON : 0
Participation de la commune sur une base de 200 €.
- ❖ Départ Pascale DESSOLIN : en juin pour une retraite. Moment convivial prévu en Juillet au moment de la fête des écoles.
Organisation d'un apéritif pour son départ.
Voir si possibilité pour la commune de faire un cadeau au nom de la commune avec le budget communal. → à revoir.
- ❖ Naissance Gabin BARBIER : boîte de recueil d'argent en vue de faire un cadeau sera mise à disposition à la mairie.
- ❖ Absences Madame PETIT : lecture d'une lettre faisant état de son absence pour raison personnelle et qui présente des heures supplémentaires en vue de ces absences. Les heures supplémentaires ne sont pas demandées par Madame le Maire.
Votants : 12 OUI (aux paiements de ces heures supplémentaires) : 0
NON (aux paiements de ces heures supplémentaires) : 12
- ❖ Hôpital : situation des postes : 12 postes ne seraient pas renouvelés pour le personnel de l'hôtellerie, Jocelyne Mollet doit se rapprocher du directeur de l'hôpital pour avoir des explications et la certitude de ses suppressions. Fermeture du service 5 pendant les vacances.
- ❖ PLU- PLUm : regroupement de plusieurs communes en vue de modifier le PLU. La commune de La guiche est regroupée avec Saint Martin de Salencey/Saint André Le Désert/ Chevagny sur Guye.
Nouvelle appellation : PLUM non retenu pour PLU groupé. La communauté de communes n'intervenant pas.
- ❖ Assemblée Générale GROUPAMA : le Vendredi 6 Mai 2022 à 19 h à la salle des fêtes de La Guiche : remise d'un chèque de subvention de 400 euros à la commune pour l'acquisition d'un défibrillateur.
- ❖ Signature du prêt pour l'achat du tracteur auprès de la banque du Crédit Agricole.
- ❖ Demande du Docteur KLOHN pour de la terre végétale → à revoir.

- ❖ Convocation de Madame le Maire avec Christian BONNOT à la gendarmerie pour être entendu suite à l'affaire MONNAVON. Les remboursements ont été effectués par les trois parties.
- ❖ Maison de l'ancienne poste, rue des Tilleuls : Marion DURAND revue, désire reprendre l'achat de cette maison, avec le chemin qui est sur le côté et qui a semble-t-il des servitudes avec Monsieur GUILLEMIN → à revoir.
- ❖ Chemin de JARRAS : propriété BONIN, haies non broyées → lettre à envoyer pour broyage à faire.
- ❖ Subvention terrain de sport : besoin des devis des terrassiers avant de faire des demandes.
Devis pour le terrain en notre possession.
Devis terrassier à demander.
- ❖ Délibération pour participation des communes qui ont des enfants scolarisés sur la commune.
Prévoir 700 € / enfants.
Commune de Passy : 2 enfants.
Commune de Saint Martin de Salencey : 4 enfants.
Votants : 12 OUI (à cette participation financière) : 12
NON : 0
- ❖ Délibération pour mise à disposition d'Isabelle BERTRAND par la commune de Le Rousset/Marizy pour la cantine à partir du 29/08/2022 sur une durée de 24 heures par semaine pendant 36 semaines sur une durée de 3 ans.
Votants : 12 OUI : 12
NON : 0
- ❖ Présence de rats chez Nicole PACE et à l'ancienne boulangerie. Courrier à envoyer à l'ensemble des habitants jouxtant la maison de Nicole Pace pour prévoir l'éradication de ces rats.
- ❖ Augmentation des charges de chauffage : tous les locataires sont d'accord ; Monsieur LARUE locataire de l'appartement au-dessus de la mairie ne comprenant pas cette augmentation à envoyer une lettre à la commune pour demander de pouvoir consulter les factures concernant les dépenses de chauffage → a pu les consulter en mairie.
- ❖ Maxence BARBIER : prévoit un possible départ de son poste d'agent technique communal en Novembre → prévoir un profil de poste et passer des annonces.
- ❖ Fleurissement communal : comme les années précédentes.
- ❖ Coupes de bois : doivent être terminées au 30/04/2022. Prévoir cubage ensuite.

Levé de séance à 23H55.